

compte rendu du comité d'élèves jeudi 22 mars 2012

Presque toutes les classes étaient représentées et les adultes étaient représentés par Sandra pour l'ALSH et Jean-Charles pour les enseignant-e-s.

A l'ordre du jour, trois points :

- la cour de l'école, 10 minutes
- la radio, 10 minutes
- le permis à points, 40 minutes

*La parole a été distribuée par **Martin** et le temps géré **Noam**.*

La cour de l'école :

Plusieurs aménagements ont été mis en place : un adulte de plus sous le préau, une ouverture des portes des toilettes différentes.

Est-ce mieux ou pas ?

De l'avis partagé, il y a une amélioration car il y a moins de courses sous le préau et moins de problèmes dans les toilettes.

Mais, il a été remarqué que ce sont souvent les mêmes enfants qui continuent les mêmes bêtises.

Il ne faut donc pas hésiter à rappeler les règles, en parler avec les enseignant-e-s de service ou de la classe et ne pas se laisser menacer, intimider.

Il a aussi été demandé de ne pas aller dans l'espace « pelouse » les jours de pluie car comme il n'y a plus d'herbe, c'est de la boue et on la retrouve ensuite partout dans l'école.

Une proposition a été faite :

Les jours de pluie mettre une barrière ou un fil pour indiquer que l'on n'a pas le droit d'y aller.

Une question a été posée :

Est-ce que l'on peut demander à la mairie de remettre de l'herbe dans cet espace même si pendant un moment on ne peut pas l'utiliser ?

Dans la discussion, deux autres propositions ont été faites :

Rajouter encore quelques bancs.

Avoir les jours de pluie la possibilité de ne pas descendre dans la cour pour les récréations.

La radio :

Il s'agit pour le moment de la sonorisation des cages d'escaliers.

Il s'agit d'une proposition d'un comité d'élèves de l'an passé : diffuser de la musique, des informations durant les récréations afin d'avoir plus de calme durant les déplacements.

La mairie nous a prêté une semaine du matériel pour expérimenter.

Quelles sont les premières impressions ?

Les premières impressions sont positives : c'est plus agréable, plus calme, ça nous a fait découvrir des musiques.

Il a été remarqué que quelques enfants en ont profité pour faire un peu n'importe quoi : se coller les oreilles contre les hauts parleurs, faire les « guignols »...

Si une installation définitive se réalise, les hauts parleurs doivent se trouver en hauteur, en plus grand nombre et aussi dans les couloirs et sous le préau.

Il faudra aussi sélectionner les musiques pour éviter des musiques qui énervent, excitent.

Chaque classe pourrait prendre en charge la programmation d'une semaine.

Il faut maintenant établir un budget.

A noter :

une rencontre des délégué-e-s sera programmée prochainement sur la radio.

Des pistes ont déjà été bien évoquées, elles vont être précisées et proposées dans les classes pour pouvoir expérimenter après les prochaines vacances.

Le permis à points :

Il s'agit de trouver une organisation permettant d'améliorer la vie dans la cour.

Cette proposition a été faite lors du précédent comité d'élèves et a été discuté dans les classes.

Où en est-on ?

De très nombreuses propositions ont été faites, voir plus loin mais une demande a été formulée :

1. Refaire le point dans chaque classe.
2. Voter ou revoter ensuite.

En effet, plusieurs classes ne sont pas d'accord avec le permis à points car :

- les enfants pensent que cela ne sera pas utile car ce seront toujours les mêmes qui seront punis, sanctionnés
- le principe du permis à points n'a pas été vraiment compris
- il y a beaucoup trop de questions qui se posent encore.

Il est donc nécessaire d'en reparler dans chaque classe en précisant bien que le but n'est pas de punir ou sanctionner mais plutôt d'aider à ce que cela se passe mieux dans la cour et que personne ne nous oblige à mettre en place un système simplement basé sur des punitions.

Les questions qui se posent :

- *Est-ce que ce sera toute l'école qui sera concernée donc aussi l'ALSH ?*
- *Si c'est le cas, est-ce que le permis aura plus de points pour les enfants qui restent plus longtemps que d'autres à l'école ?*
- *Que se passe-t-il quand un enfant n'a plus de points ?*
- *Combien de points va-t-on perdre si on court sous le préau ?*
- *Combien de points va-t-on perdre si on fait exprès de faire mal à quelqu'un ?*
- *Combien de points va-t-on perdre si on joue dans les toilettes ?*
- *Combien de points va-t-on perdre si on fait exprès d'aller se tremper les jours de pluie ?*

- Combien de points va-t-on perdre si on mâche du chewing-gum ?
- Combien de points va-t-on perdre si on vient avec un jeu électronique, un téléphone portable ?

Combien de points va-t-on perdre si on vole les affaires d'un autre ?

Il a été rappelé que permis à points ou pas, un certain nombre de choses étaient autorisées aujourd'hui et un certain nombre d'autres choses ne l'étaient pas. Ainsi les jeux vidéos et les téléphones portables ne sont pas autorisés dans l'école, en apporter c'est donc prendre le risque d'une confiscation... définitive.

- Est-ce que l'on peut imaginer des moyens d'aider les enfants qui perdent des points ?
- Qui pour le faire ? Les adultes, des enfants,...
- Et si on ne perd jamais de points, est-ce que l'on va être récompensé ?

Il a été rappelé que ne pas perdre de points serait juste un comportement « normal » donc il ne devrait pas y avoir de raison de récompenser quelqu'un qui se comporte « normalement » dans la cour...

- Est-ce que l'on peut renvoyer les enfants de l'école s'ils n'ont plus de points ?
- Est-ce que l'on peut priver de récréations les enfants qui n'ont plus de points ?
- Est-ce que l'on peut les mettre dans un endroit ?

Il a été rappelé que les enseignant-e-s, les animatrices et les animateurs n'étaient pas des gardiens de prison et/ou des forces de l'ordre, pas plus que les enfants et que le permis à points n'était pas forcément un système de punitions...

- Est-ce que le nombre de points perdus aura un rapport avec les bêtises faites ?
- Est-ce que les « grands » seront plus punis que les « petits » ?
- Est-ce que les « petits » auront le droit de faire des bêtises en plus que les « grands » ?
- Est-ce que les parents seront avertis si on n'a plus de point ?
- Est-ce que l'on pourra récupérer les points perdu ?
- Si oui, comment ?
- Est-ce que le permis à points va vraiment faire changer les choses ?
- etc.

Les propositions faites :

- Un permis avec de 10 à 30 points au départ.
- Un permis avec des points à enlever selon la gravité des erreurs commises.
- Des sanctions allant du retrait simple de points simple à des privations de liberté partielle ou totale.
- La possibilité de récupérer ses points en faisant des choses utiles pour l'école : rangement de la BCD, du matériel de sport,...
- Prévenir les parents.
- Noter en fin de trimestre et d'année, dans les livrets scolaires, au niveau du comportement les « résultats » du permis à points.
- Donner des points en plus aux enfants qui respectent les règles ou donner des récompenses.

- Mettre en place un système d'aide (non défini).
- Mettre en place un système de ceintures :
Ceinture blanche au départ, passage au degré suivant au bout d'une semaine et en cas de problème on y reste une semaine de plus et en cas de gros problème on repart à la blanche.
On prévoit une fiche (un tableau) pour informer les parents de là où on en est, et la fiche doit être signée chaque semaine, elle est collée dans le cahier de liaison et en fin de troisième trimestre il y a quelque chose dans le livret scolaire.
- Avoir plus de points si on va à l'ALSH car du coup en étant plus à l'école on a plus de chance de perdre des points.
- Ne pas changer de système.

La discussion doit être poursuivie dans les classes avant le prochain comité d'élèves/

Un vote indicatif du comité d'élèves après la discussion sur les questions et les sanctions a donné :

24 enfants présents : **14 pour** et **9 contre**.

La date du prochain comité d'élèves n'a pas été fixée.

Compte rendu Jean-Charles avec les notes prises par certain-e-s délégué-e-s.